

Conditions générales de l'« Offre de remboursement ReadyPrint Flex » d'Epson

Les instructions relatives à la participation font partie des présentes Conditions générales. La participation à cette « **Offre de remboursement ReadyPrint Flex** » (ci-après la « **Promotion** ») est considérée comme une acceptation des présentes Conditions générales.

1. DÉFINITIONS

« **Organisateur de la Promotion** » désigne : **Epson Europe B.V.** (ci-après « Epson »), dont le siège social est situé à Amsterdam, aux Pays-Bas. Pour toute correspondance, merci d'utiliser l'adresse suivante : Epson France, Bâtiment HARMONY, 22 rue Dora Maar, 93400 SAINT OUEN SUR SEINE.

La « **Période promotionnelle** » commence à 00 h 00 (heure d'Europe centrale, CET) le 01/06/2025 et se termine à 23 h 59 (CET) le 30/09/2025.

Le terme « **Participant** » désigne : Toute personne âgée de 18 ans et plus, résidant dans l'un des Territoires, tels qu'énoncés ci-après, au moment de la Promotion. Les Participants âgés de moins de 18 ans doivent avoir l'autorisation parentale/de leur tuteur pour participer à la Promotion. En outre, le parent/tuteur du jeune Participant doit lire et accepter l'intégralité des Conditions générales.

Seuls les utilisateurs finaux qui se qualifient en tant que Participants sont éligibles ; les revendeurs Epson ne sont pas autorisés à soumettre des demandes au nom des clients.

Les employés de l'Organisateur de la Promotion, de sa société mère, de ses filiales, sociétés affiliées ou autres parties, qui sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans le développement, la production ou la distribution de cette Promotion, de même que le réseau familial immédiat (époux/se, parents, frères et sœurs, enfants) et les membres du foyer de ces employés et/ou auteurs, ne sont pas autorisés à participer à la présente Promotion.

« **Territoire** » désigne : France

2. DÉTAILS DE LA PROMOTION

Pour être autorisé à participer à la présente Promotion, les Participants doivent :

Acheter une imprimante neuve figurant dans le tableau ci-dessous (les « Produits sélectionnés ») entre le **01/06/2025** et le **30/09/2025**, (la « Période de validité ») et demander jusqu'à **40 €** de remboursement.

Produits sélectionnés	Montants du remboursement*
WF-2910DWF	€ 20.00
WF-2930DWF	€ 20.00
WF-2935DWF	€ 20.00

WF-2950DWF	€ 20.00
WF-2960DWF	€ 20.00
WF-3820DWF	€ 40.00
WF-3825DWF	€ 40.00
WF-4820DWF	€ 40.00
WF-4825DWF	€ 40.00
WF-4830DTWF	€ 40.00
WF-7830DTWF	€ 40.00
WF-7840DTWF	€ 40.00
XP-2200	€ 20.00
XP-2205	€ 20.00
XP-3200	€ 20.00
XP-3205	€ 20.00
XP-4200	€ 20.00
XP-4205	€ 20.00
XP-5200	€ 20.00

*Les montants de remboursement s'entendent TVA incluse

Cette Promotion n'est valable que pour les Produits sélectionnés achetés au cours de la Période de validité, directement auprès d'Epson ou auprès d'un revendeur agréé sur le Territoire.

Cette Promotion s'applique dans la limite de deux (2) demandes par foyer. Il n'est possible d'effectuer qu'une (1) seule demande de remboursement par Produit sélectionné.

3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La participation à cette Promotion implique l'acceptation de ces Conditions générales. L'Organisateur se réserve le droit de refuser à tout moment l'inscription et la participation à la Promotion de tout Participant n'ayant pas respecté ces Conditions générales.

4. FONCTIONNEMENT DE CETTE PROMOTION

- i. Le Participant achète un Produit sélectionné entre le 01/06/2025 et le 30/09/2025.
- ii. Dans les 30 jours suivant l'achat d'un Produit Sélectionné, le Participant soumet sa demande de remboursement en ligne sur www.epson.fr/readyprint-odr, télécharge une copie de son ticket de caisse et une photo du numéro de série du Produit Sélectionné.
- iii. Une fois la demande reçue, le participant recevra automatiquement une confirmation de la réception de sa demande par e-mail de la part de l'Organisateur.
- iv. Le participant doit s'inscrire à ReadyPrint Flex en utilisant le code promo FLEXCB sur www.epson.fr/readyprint avant le 30.11.2025.

- v. Une fois que le participant s'est inscrit à ReadyPrint Flex, il reçoit automatiquement un courriel de confirmation de son inscription.
- vi. La date limite d'inscription à ReadyPrint Flex est fixée au 30.11.2025. La date limite de demande de remboursement est le 30.10.2025 (30 jours après la date d'achat).

5. RESTRICTIONS

- I. Dans le cas où le montant du remboursement serait soumis à imposition, il incombe au bénéficiaire du paiement de s'en acquitter.
- II. Dans l'éventualité où le Produit sélectionné faisant l'objet d'une demande de remboursement serait retourné au vendeur pour quelque raison que ce soit, le client devra renoncer à son droit de remboursement et tout remboursement effectué au client devra être restitué à l'Organisateur sous sept (7) jours.
- III. Epson se réserve le droit de demander des preuves supplémentaires pour l'aider à valider une demande s'il pense qu'elle n'est pas légitime.
- IV. La demande sera rejetée dans les cas suivants :
 - a. Le Produit sélectionné n'a pas été acheté au cours de la Période de validité ;
 - b. Vous n'avez pas souscrit à ReadyPrint Flex avant le 30.11.2025 ;
 - c. Le formulaire de demande n'est pas complet ;
 - d. La preuve d'achat et la photo du numéro de série de l'appareil n'ont pas été fournies ou sont illisibles ;
 - e. La demande de remboursement n'a pas été soumise dans les trente (30) jours calendaires suivant la date d'achat ;
 - f. Vous n'avez pas respecté les présentes Conditions générales.

AUTRE

- 6. Epson exclut toute responsabilité relative à une demande perdue. Epson rejettera les demandes reçues après la date de clôture et celles qu'il considérera raisonnablement comme incomplètes, illisibles ou frauduleuses.
- 7. Le paiement du remboursement sera effectué par virement bancaire dans les trente (30) jours suivant l'inscription à ReadyPrint Flex, à condition que la demande de remboursement ait été soumise dans son intégralité dans les 30 jours suivant la date d'achat. L'Organisateur effectuera uniquement des virements bancaires sur des comptes ouverts dans le pays où a eu lieu l'achat du produit Epson ou dans un pays de l'Espace unique de paiement en euros (SEPA, Single Euro Payments Area). L'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des frais bancaires qui pourraient vous incomber dans le cadre de ce remboursement. En conséquence, si votre banque vous facture des frais, ceux-ci seront déduits par votre banque du montant du remboursement.

8. La Promotion ne s'applique pas aux stocks de matériel d'occasion, remis à neuf, reconditionné ou en lien avec une quelconque autre promotion.
9. La preuve d'achat doit être une copie nette et lisible du ticket ou de la facture d'achat indiquant clairement le nom du revendeur, la date d'achat, le nom du produit et le prix d'achat.
10. Le contenu du remboursement n'est ni transférable ni échangeable.
11. Si la présente Promotion est perturbée de quelque façon que ce soit ou s'il est impossible de la mener raisonnablement pour tout motif au-delà du contrôle raisonnable de l'Organisateur de la Promotion, ce dernier se réserve le droit, à sa seule discrétion, dans toute la mesure où la loi l'autorise (a) de disqualifier tout Participant ; ou (b) sous réserve de toute directive écrite de la part d'une autorité réglementaire, de modifier, suspendre, mettre un terme à ou annuler la Promotion, le cas échéant.
12. Tout coût associé à l'accès du site Web de la Promotion est à la charge du Participant et dépend du prestataire de services Internet utilisé.
13. À l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue par la loi, l'Organisateur de la Promotion (y compris ses représentants, employés et agents) décline toute responsabilité (notamment de négligence) à l'égard de toute blessure personnelle ou de l'ensemble des pertes ou dommages (notamment perte de possibilités), directs, indirects, spéciaux ou consécutifs, résultant d'une manière ou d'une autre de la Promotion, notamment, sans toutefois s'y limiter, résultant d'un des éléments suivants : (a) toute difficulté technique ou dysfonctionnement de l'équipement (sous le contrôle ou non de l'Organisateur de la Promotion) ; (b) tout vol, accès non autorisé ou interférence d'un tiers ; (c) toute candidature tardive, perdue, modifiée, endommagée ou mal acheminée (que ce soit ou non après leur réception par l'Organisateur de la Promotion) pour tout motif échappant à un contrôle raisonnable de l'Organisateur de la Promotion ; (d) tout écart de valeur par rapport à celle indiquée dans les présentes Conditions générales ; ou (e) toute responsabilité fiscale encourue par un(e) Participant(e).

14. MODIFICATION DES CONDITIONS

Les conditions de cette Promotion sont définitives et contraignantes. Epson se réserve le droit de modifier ou d'annuler les Conditions générales de cette Promotion ou de mettre fin à cette Promotion à tout moment sans motif.

15. DONNÉES PERSONNELLES

Les Participants disposent des droits légaux d'accès, de rectification ou de suppression de données personnelles confiées à Epson, ainsi que des droits de restriction et d'opposition à la sous-traitance des données personnelles les concernant, sans oublier le droit à la portabilité des données et le droit de réclamation auprès d'une autorité de supervision. Les Participants

peuvent exercer leurs droits légaux à tout moment en cliquant sur le lien : [Contactez-nous à propos de vos données](#) ou en écrivant à :

Responsable de la protection des données Europe
Epson Europe B.V.
Azië Building, Atlas Arena
Hoogoorddreef 5
1101BA Amsterdam
Pays-Bas.
ou par e-mail : edpo@epson.eu

L'Organisateur de la Promotion recueille les informations personnelles afin de gérer la Promotion et est autorisé, à ce titre uniquement, à divulguer de telles informations à des tiers, notamment, sans toutefois s'y limiter, aux autorités réglementaires. Pour en savoir plus sur la façon dont Epson traite vos données personnelles, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Déclaration sur les informations personnelles dans le cadre des offres promotionnelles.](#)

16. LOI APPLICABLE

Toutes les questions concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et l'application des présentes Conditions générales seront régies par, et interprétées en accord avec, les lois du Territoire.